

Charte d'engagement dans le Label Ouverture Internationale

Nom de l'établissement :

Adresse :

.....

Diocèse :

Chef d'établissement :

L'établissement souhaite obtenir le Label Ouverture Internationale et s'engage à respecter les points suivants :

- Inscrire cette volonté dans son projet d'établissement.
- Organiser la vie scolaire de l'établissement et l'offre de formation en cohérence avec la démarche.
- Mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation et de mobilisation des membres de la communauté éducative.
- Constituer une équipe identifiée qui porte le projet. Le chef d'établissement s'y implique personnellement.
- Affecter au projet les moyens nécessaires pour se donner les meilleures chances de réussite.
- Travailler en réseau avec les autres établissements afin de proposer aux enfants et aux jeunes un accompagnement tout au long de leur scolarité.
- Collaborer concrètement avec des partenaires internationaux à travers des projets partagés.
- Mentionner dans le dossier scolaire de l'élève son implication dans un parcours international.
- Communiquer sur les supports existants de l'établissement (plaquettes, site internet, page Facebook...) sur son engagement international et sur le label, conformément à la charte graphique.
- Évaluer annuellement les actions et partenariats établis à travers un rapport d'activité simplifié.

Date et signature :

